Comptes annuels

Centre Social Vallée de l'Authre Association

31/12/2020

Ce document contient 25 pages

KPMG Comptes annuels

Centre Social Vallée de l'Authre Association

Période du 01/01/2020 au 31/12/2020 (Bilan)

Sommaire

Compte rendu de travaux	3
Bilan Actif	4
Bilan Passif	5
Compte de résultat	6
Annexe aux comptes annuels 12-2020	8

KPMG Entreprises
Bureau d'Aurillac
38 bis avenue Georges Pompidou
15000 AURILLAC
France

Téléphone : +33 (0)4.71.45.49.00
Télécopie : +33 (0)4.71.48.85.61
Site internet : www.kpmg.fr

Centre Social de la Vallée de l'Authre Association
Mairie de Reilhac
15250 REILHAC

Aurillac, le 16 mars 2021

Compte rendu de travaux de l'expert-comptable

En notre qualité d'expert-comptable et conformément aux termes de notre lettre de mission en date du 22/06/2015, nous avons effectué une mission de présentation des comptes annuels de l'**Association Centre Social de la Vallée de l'Authre** relatifs à la période du **01/01/2020** au **31/12/2020**, qui se caractérisent par les données suivantes :

- Total du bilan : 216 322 EUR
- Chiffre d'affaires : 159 367 EUR
- Résultat net comptable : 2 049 EUR

Nous avons effectué les diligences prévues par la norme professionnelle de l'Ordre des Experts-Comptables applicable à la mission de présentation de comptes.

KPMG Entreprises
Département de KPMG S.A.

Dominique Simon
Expert-comptable

KPMG S.A.,
société française membre du réseau KPMG
constitué de cabinets indépendants adhérents de
KPMG International Limited, une entité de droit anglais.

Société anonyme d'expertise
comptable et de commissariat
aux comptes à directoire et
conseil de surveillance.
Inscrite au Tableau de l'Ordre
à Paris sous le n° 14-30080101
et à la Compagnie Régionale
des Commissaires aux Comptes
de Versailles.

Siège social :
KPMG S.A.
Tour Eqho
2 avenue Gambetta
92066 Paris la Défense Cedex
Capital : 5 497 100 €.
Code APE 6920Z
775 726 417 R.C.S. Nanterre
TVA Union Européenne
FR 77 775 726 417

Centre Social Vallée de l'Authre Association

Actif

		Exercice au 31/12/2020			Exercice au 31/12/2019
		Montant brut	Amort. ou Prov.	Montant net	
Actif immobilisé – Immobilisations incorporelles	Frais d'établissement				
	Frais de recherche et développement				
	Donations temporaires d'usufruit				
	Concessions, brevets, licences, marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires (1)	4 213	4 213		
	Immobilisations incorporelles en cours				
	Avances et acomptes				
	TOTAL	4 213	4 213		
Actif immobilisé – Immobilisations corporelles	Terrains				
	Constructions				
	Inst.techniques, mat.out.industriels	113 270	49 214	64 056	78 848
	Immobilisations corporelles en cours				
	Avances et acomptes				
	TOTAL	113 270	49 214	64 056	78 848
Actif immobilisé	Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés				
Actif immobilisé – Immobilisations financières (2)	Participations et créances rattachées				
	Autres titres immobilisés				
	Prêts				
	Autres				
	TOTAL				
	Total I	**117 484**	**53 427**	**64 056**	**78 848**
Actif circulant	Stocks et en cours				
Actif circulant – Créances (3)	Créances clients, usagers et comptes rattachés	13 501	252	13 248	11 023
	Créances reçues par legs ou donations				
	Autres	84 925		84 925	77 846
	TOTAL	98 426	252	98 174	88 869
Actif circulant – Divers	Valeurs mobilières de placement				
	Instruments de trésorerie				
	Disponibilités	53 658		53 658	54 951
	Charges constatées d'avance (4)	432		432	
	Total II	**152 518**	**252**	**152 265**	**143 821**
	Frais d'émission des emprunts III				
	Primes de remboursement des emprunts IV				
	Ecart de conversion Actif V				
	TOTAL DE L'ACTIF (I+II+III+IV+V)	**270 003**	**53 680**	**216 322**	**222 670**

Renvois

(1) Dont droit au bail
(2) Part à moins d'un an (brut) des immobilisations financières
(3) et (4) Dont à plus d'un an (brut)

Edité à partir de Loop V4.21.1

Centre Social Vallée de l'Authre Association

Passif		Exercice au 31/12/2020	Exercice au 31/12/2019
Fonds propres	Fonds propres sans droit de reprise :		
	Fonds propres statutaires		
	Fonds propres complémentaires		42 583
	Fonds propres avec droit de reprise :		
	Fonds propres statutaires		
	Fonds propres complémentaires		
	Écarts de réévaluation		
	Réserves :		
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves pour projet de l'entité		
	Autres		
	Report à nouveau	84 153	42 700
	Résultat de l'exercice (Excédents ou Déficits)	**2 049**	**460**
	Sous-total : Situation nette	**86 203**	**85 744**
	Fonds propres consomptibles		
	Subventions d'investissement	59 366	68 175
	Provisions réglementées		
	Total I	**145 569**	**153 919**
	Autres fonds propres Total I bis		
Fonds dédiés	Fonds reportés liés aux legs ou donations		
	Fonds dédiés		
	Total II		
Provisions	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges	8 151	
	Total III	**8 151**	
Dettes	Emprunts obligataires et assimilés		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)		
	Emprunts et dettes financières diverses (2)		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	44 357	54 979
	Dettes des legs ou donations		
	Dettes fiscales et sociales	15 060	13 771
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes	1 183	
	Instruments de trésorerie		
	Produits constatés d'avance	2 000	
	Total IV	**62 601**	**68 750**
	Écart de conversion Passif V		
	TOTAL DU PASSIF (I+I bis+II+III+IV+V)	**216 322**	**222 670**
Renvois	(1) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques		
	(2) Dont emprunts participatifs		

Edité à partir de Loop V4.21.1

KPMG

Compte de résultat

Centre Social Vallée de l'Authre Association

Période de l'exercice 01/01/2020 31/12/2020
Période de l'exercice précédent 01/01/2019 31/12/2019

		Exercice	Exercice précédent
Produits d'exploitation	Cotisations	1 699	2 340
	Ventes de biens et services		
	Ventes de biens		
	dont ventes de dons en nature		
	Ventes de prestations de service	159 367	186 730
	dont parrainage		
	Produits de tiers financeurs		
	Concours publics et subventions d'exploitation	242 110	245 674
	Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consomptible		
	Ressources liées à la générosité du public		56
	Dons manuels	193	
	Mécénats		
	Legs, donations et assurances-vie		
	Contributions financières		
	Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	33 272	15 542
	Utilisations des fonds dédiés		
	Autres produits	132	78
	TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION I	**436 775**	**450 421**
Charges d'exploitation	Achats de marchandises		
	Variation de stocks		
	Autres achats et charges externes (1)	179 335	229 708
	Aides financières		
	Impôts, taxes et versements assimilés	4 347	4 097
	Salaires et traitements	196 694	170 533
	Charges sociales	42 385	40 893
	Dotations aux amortissements et aux dépréciations	16 766	15 462
	Dotations aux provisions	8 151	208
	Reports en fonds dédiés		
	Autres charges	840	346
	TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION II	**448 521**	**461 250**
	1. Résultat d'exploitation (I-II)	**-11 745**	**-10 828**

Edité à partir de Loop V4.21.1

Centre Social Vallée de l'Authre Association

Période de l'exercice 01/01/2020 31/12/2020
Période de l'exercice précédent 01/01/2019 31/12/2019

		Exercice	Exercice précédent
Produits financiers	De participations D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé Autres intérêts et produits assimilés Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges Différences positives de change Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	173	227
	Total des produits financiers III	173	227
Charges financières	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions Intérêts et charges assimilées Différences négatives de change Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	Total des charges financières IV		
	2. Résultat financier (III-IV)	**173**	**227**
	3. Résultat courant avant impôt (I-II+III-IV)	**-11 572**	**-10 601**
Produits exceptionnels	Sur opérations de gestion Sur opérations en capital Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges	13 622	34 11 027
	Total des produits exceptionnels V	13 622	11 061
Charges exceptionnelles	Sur opérations de gestion Sur opérations en capital Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
	Total des charges exceptionnelles VI		
	4. Résultat exceptionnel (V-VI)	**13 622**	**11 061**
	Participation des salariés aux résultats VII Impôts sur les bénéfices VIII		
	Total des produits (I + III + V)	**450 571**	**461 710**
	Total des charges (II + IV + VI + VII + VIII)	**448 521**	**461 250**
	Excédent ou déficit	2 049	460

Évaluation des contributions volontaires en nature

Contributions volontaires en nature			
	Dons en nature		
	Prestations en nature	68 540	86 435
	Bénévolat	3 154	
	Total	71 695	86 435
Charges des contributions volontaires en nature			
	Secours en nature		
	Mises à disposition gratuite de biens	36 988	54 571
	Prestations en nature	31 552	31 864
	Personnel bénévole	3 154	
	Total	71 695	86 435

Edité à partir de Loop V4.21.1

KPMG Entreprises
Bureau d'Aurillac
38 bis avenue Georges Pompidou
15000 AURILLAC
France

Téléphone : +33 (0)4.71.45.49.00
Télécopie : +33 (0)4.71.48.85.61
Site internet : www.kpmg.fr

Centre Social de la Vallée de l'Authre

Annexe aux comptes annuels de l'exercice clos 31/12/2020
Montants exprimés en EUR

Ce rapport contient 18 pages

© 2021 KPMG S.A., société anonyme d'expertise comptable et de commissariat aux comptes, membre français du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants adhérents de KPMG International Limited, une entité de droit anglais. Tous droits réservés. Le nom KPMG et le logo sont des marques déposées ou des marques de KPMG International. [Imprimé en France].

Table des matières

1 Objet social 2

2 Nature et périmètre des activités ou missions sociales réalisées 3

3 Faits caractéristiques d'importance significative, de l'exercice et postérieurs à la clôture 4
3.1 Faits caractéristiques de l'exercice 4

4 Principes et méthodes comptables 5
4.1 Principes généraux 5
4.1.1 Changement de méthode comptable 5
4.2 Principales méthodes comptables 6

5 Informations relatives aux postes du bilan 7
5.1 Actif immobilisé 8
5.1.1 État de l'actif immobilisé (brut) 8
5.1.2 Amortissements de l'actif immobilisé 9
5.2 Actif circulant 9
5.2.1 Créances, dont reçues par legs ou donations / dépréciations 9
5.3 Fonds propres 10
5.3.1 Tableau de variation des Fonds propres 10
5.3.2 Subventions d'investissement 12
5.4 Tableaux de variation des provisions réglementées et pour risques et charges 13
5.4.1 Aménagement du cadre général- Augmentations (colonne B) 13
5.5 Provision pour risques et charges 14
5.5.1 Provisions pour engagements de retraite et avantages assimilés 14
5.6 État des échéances des créances et des dettes, mention de celles garanties par des suretés réelles, à la clôture de l'exercice 15

6 Informations relatives au Compte de résultat 16
6.1 Bénévolat 16
6.1.1 Charges des contributions volontaires en nature 16

7 Informations relatives à l'effectif 17

© 2021 KPMG S.A., société anonyme d'expertise comptable et de commissariat aux comptes, membre français du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants adhérents de KPMG International Limited, une entité de droit anglais. Tous droits réservés. Le nom KPMG et le logo sont des marques déposées ou des marques de KPMG International. [Imprimé en France].

1 Objet social

L'objet social de notre entité est décrit ainsi dans les statuts :

— Gestion d'un centre social intercommunal.

© 2021 KPMG S.A., société anonyme d'expertise comptable et de commissariat aux comptes, membre français du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants adhérents de KPMG International Limited, une entité de droit anglais. Tous droits réservés. Le nom KPMG et le logo sont des marques déposées ou des marques de KPMG International. [Imprimé en France].

2 Nature et périmètre des activités ou missions sociales réalisées

La nature des activités ou missions sociales réalisées durant l'exercice peut être résumée ainsi :

— Animation du centre social,

— Promotion des actions sociales sur le territoire de l'Authre.

© 2021 KPMG S.A., société anonyme d'expertise comptable et de commissariat aux comptes, membre français du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants adhérents de KPMG International Limited, une entité de droit anglais. Tous droits réservés. Le nom KPMG et le logo sont des marques déposées ou des marques de KPMG International. [Imprimé en France].

3 Faits caractéristiques d'importance significative, de l'exercice et postérieurs à la clôture

3.1 Faits caractéristiques de l'exercice

L'exercice a été caractérisé par le/les faits d'importance significative suivants :

- la première application du règlement ANC n°2018-06 du 5 décembre 2018 « *relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif* » avec notamment la création des nouveaux postes dans le bilan et le compte de résultat pour les comptes de l'exercice de première application.
- COVID :

  Les financements ont été maintenus bien que l'activité ait été perturbée par la pandémie. Cependant, l'association n'a pas été impactée financièrement.
- Décision de comptabiliser la provision pour engagement retraite compte tenu de l'âge et ancienneté des salariés.

© 2021 KPMG S.A., société anonyme d'expertise comptable et de commissariat aux comptes, membre français du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants adhérents de KPMG International Limited, une entité de droit anglais. Tous droits réservés. Le nom KPMG et le logo sont des marques déposées ou des marques de KPMG International. [Imprimé en France].

4 Principes et méthodes comptables

4.1 Principes généraux

Les comptes annuels ont été élaborés conformément aux règles générales applicables et dans le respect du principe de prudence.

Les conventions suivantes ont été respectées :

- Continuité d'exploitation ;
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre ;
- Indépendance des exercices comptables.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Le règlement ANC 2018-06 s'applique aux comptes afférents aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2020.

Les comptes annuels de notre entité pour cet exercice clos ont été arrêtés conformément aux dispositions du code de commerce, aux dispositions spécifiques applicables du règlement ANC 2018-06 et, à défaut d'autres dispositions spécifiques, à celles du règlement ANC 2014-03 relatif au plan comptable général.

4.1.1 Changement de méthode comptable

Première application du règlement ANC n°2018-06

La première application du règlement ANC n°2018-06 constitue un changement de méthode comptable. Le bilan et le compte de résultat de l'exercice précédent ne sont pas modifiés. En effet aucun texte n'a autorisé une présentation avec effet rétroactif du bilan et du compte de résultat comme si le règlement ANC n°2018-06 avait été appliqué dans les comptes dès l'ouverture de l'exercice précédent.

En application de l'obligation prévue par le nouveau règlement, les changements suivants sont appliqués rétrospectivement

- Le poste comprenant le montant des subventions d'investissement affectées à des biens renouvelables a été modifié à l'ouverture de l'exercice afin de présenter celui-ci avec le montant net des subventions perçues déduction des reprises au compte de résultat qui auraient été comptabilisées, au rythme des amortissements des immobilisations financées, si le règlement ANC n°2018-06 était appliqué antérieurement lors de l'attribution de ces subventions (méthode retenue généralement, et par notre entité, sachant que le PCG offre aussi la possibilité de comptabiliser les subventions directement dans le résultat dès l'exercice de leur acquisition) .

Postes impactés, incidence de la première application du règlement ANC n°2018-06 sur les comptes à l'ouverture de l'exercice

Les impacts à l'ouverture de l'exercice sont les suivants

- Passif autres que le poste « Report à nouveau » :
  - Subventions d'investissements 42 K€ (effet rétroactif amortissements biens « renouvelables »)

© 2021 KPMG S.A., société anonyme d'expertise comptable et de commissariat aux comptes, membre français du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants adhérents de KPMG International Limited, une entité de droit anglais. Tous droits réservés. Le nom KPMG et le logo sont des marques déposées ou des marques de KPMG International. [Imprimé en France].

Comparabilité des comptes à la clôture de l'exercice, première application du règlement ANC n°2018-06

Nous vous indiquons la comparaison avec l'exercice précédent des montants des postes du bilan et du compte de résultat de l'exercice, impactés par le changement de réglementation comptable, le cas échéant en distinguant l'impact effectif comptabilisé à l'ouverture de l'application prévue par le règlement. Les montants de l'exercice précédent sont présentés à méthode comptable comparable, c'est-à-dire en appliquant également le règlement ANC n°2018-06 aux comptes de l'exercice précédent.

Les subventions d'investissements affectées à des biens renouvelables (compte 1026) ont été reclassées en subventions d'investissement (compte13) pour 2 831 € montant de la subvention 2017.

Les reprises au compte de résultat qui auraient été constatées sur les exercices précédents, ont été comptabilisées en report à nouveau soit 39 752 € de subventions totalement amorties et 1 241 € de quote-part amortie de la subvention 2017.

Compte	Libellé	Exercice 2019	Reclassement	Exercice 2019 reclassé	Exercice 2020
1026	Subvention d'investissement	42 583 €	-42 583 €		
13	Subvention d'investissement	79 211 €	+2 831 €	82 042 €	85 266 €
139	Reprises au compte de résultat	-11 036 €	-1 241 €	-12 277 €	-25 899 €
110	Report à nouveau	42 701 €	+40 993 €	83 694 €	84 154 €
120	Résultat de l'exercice	460 €		460 €	

4.2 Principales méthodes comptables

Notre entité utilise les méthodes comptables explicites applicables.

Les comptes présentés appliquent les méthodes « de référence » suivantes qualifiées ainsi par le règlement 2014-03 :

A leur date d'entrée dans le patrimoine de l'entité, la valeur des actifs est déterminée dans les conditions suivantes :

- Les actifs acquis à titre onéreux sont comptabilisés à leur coût d'acquisition ;
- Les actifs produits par l'entité sont comptabilisés à leur coût de production ;
- Les actifs acquis à titre gratuit sont comptabilités à leur valeur vénale ;
- Les actifs acquis par voie d'échange sont comptabilisés à leur valeur vénale.

Les subventions obtenues le cas échéant pour l'acquisition ou la production d'un bien (actif non financier) sont sans incidence sur le calcul du coût des biens financés.

© 2021 KPMG S.A., société anonyme d'expertise comptable et de commissariat aux comptes, membre français du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants adhérents de KPMG International Limited, une entité de droit anglais. Tous droits réservés. Le nom KPMG et le logo sont des marques déposées ou des marques de KPMG International. [Imprimé en France].

5 Informations relatives aux postes du bilan

Un actif est un élément identifiable du patrimoine ayant une valeur économique positive pour l'entité, c'est-à-dire un élément générant une ressource que l'entité contrôle du fait d'évènements passés et dont elle attend des avantages économiques futurs ou un potentiel lui permettant de fournir des biens ou services à des tiers conformément à sa mission ou à son objet.

A leur date d'entrée dans le patrimoine de l'entité, les biens reçus à titre gratuit sont comptabilisés à l'actif en les estimant à leur valeur vénale.

Les biens et dettes reçus par legs sont comptabilisés à la date de l'acceptation du legs par l'organe habilité de l'entité ou à la date d'entrée en jouissance si celle-ci est postérieure, en l'absence de condition suspensive. En présence de conditions suspensives, la comptabilisation est différée jusqu'à la réalisation de la dernière de celles-ci.
La délivrance d'un legs diffère en fonction de chaque catégorie de legs (legs universel, legs à titre universel ou legs particulier), ce qui a pour conséquence des dates d'entrée en jouissance et d'entrée en possession différentes.
La délivrance permet au légataire :

- D'appréhender son legs ;
- D'avoir droit aux fruits ;
- De s'en prévaloir

A la date d'acceptation, les biens provenant de legs ou de donations sont comptabilisés :

- Dans le compte « Créances reçues par legs ou donations » pour les espèces, les actifs bancaires, les actifs financiers cotés ou les parts ou actions d'OPCVM et assimilés jusqu'à la date de réception des fonds ou de transfert des titres ;
- Dans des comptes d'actif par nature pour les biens autres que ceux visés au premier alinéa et destinés par le testateur ou le donateur à renforcer les fonds propres ou destinés à être conservés en vertu d'une décision de l'organe habilité à prendre la décision ;
- Dans le compte « Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés » pour les biens autres que ceux visés au premier alinéa et qui sont destinés à être cédés.

Une assurance-vie dont l'entité est bénéficiaire est comptabilisée en produit « Assurance-vie » à la date de réception des fonds par l'entité.

Les biens reçus par donations entre vifs sont comptabilisés à la date de signature de l'acte authentique de donation. Si l'acte prévoit des transferts de propriété étalés dans le temps, les biens concernés sont comptabilisés à la date de chaque transfert de propriété.
Il peut s'agir de biens meubles ou immeubles, de biens corporels ou incorporels (tels que des droits : droits d'auteur, etc.).

© 2021 KPMG S.A., société anonyme d'expertise comptable et de commissariat aux comptes, membre français du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants adhérents de KPMG International Limited, une entité de droit anglais. Tous droits réservés. Le nom KPMG et le logo sont des marques déposées ou des marques de KPMG International. [Imprimé en France].

5.1 Actif immobilisé

5.1.1 État de l'actif immobilisé (brut)

Immobilisations		Valeur brut début (A)	Augmentations (B)	Diminutions (C)		Valeur brute fin (D)
				Sorties	Virements	
Immobilisations incorporelles	Frais d'établissement Total I	-	-	-	-	-
	Autres immobilisations incorporelles Total II	4 214	-	-	-	4 214
Immobilisations corporelles	Terrains	-	-	-	-	-
	Constructions	-	-	-	-	-
	Install. Tech., mat., outillage	7 813	-	-	-	7 813
	Install. générales, ag. Am. divers	21 548	-	-	-	21 548
	Matériel de transport	26 038	-	-	-	26 038
	Mat bur., informatique, mobilier	55 896	2 575	600	-	57 871
	Immo. Corp. En cours	-	-	-	-	-
	Avances et acomptes	-	-	-	-	-
	Total III	111 296	2 575	600	-	113 271
Immobilisations financières	Participations	-	-	-	-	-
	Créances rattachées à des part.	-	-	-	-	-
	Autres titres immobilisés	-	-	-	-	-
	Prêts et autres immo. financières	-	-	-	-	-
	Total IV	-	-	-	-	-
Total général		115 510	2 575	600	-	117 485

© 2021 KPMG S.A., société anonyme d'expertise comptable et de commissariat aux comptes, membre français du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants adhérents de KPMG International Limited, une entité de droit anglais. Tous droits réservés. Le nom KPMG et le logo sont des marques déposées ou des marques de KPMG International. [Imprimé en France].

5.1.2 Amortissements de l'actif immobilisé

Amortissement et dépréciation	Début de l'exercice	Augmentations		Diminutions		Fin de l'exercice
		Amortissement	Dépréciation	Amortissement	Dépréciation	
Incorporelles	4 214	-	-	-	-	4 214
Corporelles	32 447	16 767	-	-	-	49 214
TOTAL	36 661	16 767	-	-	53 428	53 428

5.2 Actif circulant

5.2.1 Créances, dont reçues par legs ou donations / dépréciations

5.2.1.1 Dépréciations

Rubriques	Situations et mouvements			
	(A) Dépréciations au début de l'exercice	(B) Augmentations : dotations de l'exercice	(C) Diminutions : reprises de l'exercice	(D) Dépréciations à la fin de l'exercice
Stocks	-	-	-	-
Usagers	769	-	517	252
Autres	-	-	-	-
TOTAL	769	-	517	252

© 2021 KPMG S.A., société anonyme d'expertise comptable et de commissariat aux comptes, membre français du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants adhérents de KPMG International Limited, une entité de droit anglais. Tous droits réservés. Le nom KPMG et le logo sont des marques déposées ou des marques de KPMG International. [Imprimé en France].

5.3 Fonds propres

Une ressource destinée à renforcer les fonds propres à raison d'une stipulation du tiers financeur, du testateur ou du donateur le cas échéant, est comptabilisée en fonds propres avec ou sans droit de reprise.

5.3.1 Tableau de variation des Fonds propres

Le tableau suivant défini par l'article 431-5 du règlement n°2018-06 se substitue à l'ensemble des informations demandées dans l'article 833-11 du règlement ANC n°2014-03 relatif au plan comptable général.

© 2021 KPMG S.A., société anonyme d'expertise comptable et de commissariat aux comptes, membre français du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants adhérents de KPMG International Limited, une entité de droit anglais. Tous droits réservés. Le nom KPMG et le logo sont des marques déposées ou des marques de KPMG International. [Imprimé en France].

VARIATION DES FONDS PROPRES	A L'OUVERTURE	AFFECTATION DU RESULTAT	AUGMENTATION	DIMINUTION OU CONSOMMATION	A LA CLOTURE
Fonds propres sans droit de reprise	42 583			42 583	0
Fonds propres avec droit de reprise					
Ecarts de réévaluation					
Réserves « dont réserves des activités sociales et médico-sociales sous gestion contrôlée (1)					
Report à nouveau « dont report à nouveau des activités sociales et médico-sociales sous gestion contrôlée (1)	42 700	+460	40 993		84 153
Excédent ou déficit de l'exercice « dont résultat des activités sociales et médico-sociales sous gestion contrôlée (1)	460	-460	2 049		2 049
Situation nette (sous-total)	85 743		43 042	42 583	86 202
Fonds propres consomptibles					
Subventions d'investissement	68 175		6 055	14 864	59 366
Provisions réglementées					
TOTAL	**153 918**		**49 097**	**57 447**	**145 568**

(1) Précision prévue par l'article 153-1 du règlement ANC 2019-04 relatif aux activités sociales et médico-sociales gérée par des personnes morales de droit privé à but non lucratif applicable aux exercices **ouverts à compter du 1/1/2020**, exercices pour lesquels l'article 151-1 prévoit « le résultat, le report à nouveau et les réserves des activités sociales et médico-sociales sont présentés séparément au passif (…) sur une ligne spécifique »

© 2021 KPMG S.A., société anonyme d'expertise comptable et de commissariat aux comptes, membre français du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants adhérents de KPMG International Limited, une entité de droit anglais. Tous droits réservés. Le nom KPMG et le logo sont des marques déposées ou des marques de KPMG International. [Imprimé en France].

5.3.2 Subventions d'investissement

Les subventions d'investissements sont des ressources à caractère durable, des ressources stables permettant de financer les investissements nécessaires aux activités de l'entité et d'alimenter sa trésorerie.

A compter de la première application du règlement 2018-06 les subventions d'investissement sont soit reprises au compte de résultat exceptionnel au rythme de l'amortissement des actifs qu'elles ont contribués à financer, que l'actif soit un bien renouvelable par l'association ou non, soit comptabilisées immédiatement en produit exceptionnel à la date d'octroi de la subvention. Ce choix de méthode comptable s'applique à l'ensemble des immobilisations amortissables financées dans le cadre de projets définis par l'utilisation de fonds dédiés.
Notre entité a choisi :

— De reprendre dans le résultat au rythme de l'amortissement de la quote-part des biens ainsi financés, la subvention d'investissement comptabilisée en fonds propres lors de son octroi, seul le montant net de la subvention étant présentée au bilan (traitement comptable appliqué rétrospectivement dès le 1er exercice ouvert à compter du 1er janvier 2020 aux subventions affectées à des biens renouvelables).

Tableau des subventions d'investissements

	Solde à l'ouverture de l'exercice	Variations de l'exercice		Solde à la clôture de l'exercice
Subventions d'investissement	Montant global	Augmentation	Diminution	Montant global
Montant nominal	**79 210**	**6 055**		**85 265**
Quotes-parts virées au résultat	**(11 035)**	**(14 864)**		**(25 899)**
Montant net en fonds propres	**68 175**	**(8 809)**		**59 366**

© 2021 KPMG S.A., société anonyme d'expertise comptable et de commissariat aux comptes, membre français du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants adhérents de KPMG International Limited, une entité de droit anglais. Tous droits réservés. Le nom KPMG et le logo sont des marques déposées ou des marques de KPMG International. [Imprimé en France].

5.4 *Tableaux de variation des provisions réglementées et pour risques et charges*

Un tableau des provisions est présenté suivant le cadre général ci-dessous, suivi d'un détail « Aménagement du cadre général » indiquant la ventilation des dotations et des reprises.

	Situations et mouvements (b)			
	A	**B**	**C**	**D**
Rubriques	Provisions au début de l'exercice	Augmentations : dotation de l'exercice	Diminutions : reprises de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice (c)
Provisions réglementées				
Provisions pour risques				
Provisions pour charges		8 151		8 151
Total		**8 151**		**8 151**

(b) Les entités subdivisent les colonnes pour autant que de besoin [cf. ci-dessous développement des colonnes B (augmentations) et C (diminutions)].

(c) Le montant des provisions à la fin de l'exercice est égal à la somme algébrique des colonnes précédentes (A + B - C = D).

5.4.1 *Aménagement du cadre général- Augmentations (colonne B)*

Augmentations (dotations) de l'exercice	Ventilation des dotations		
	Exploitation	Financier	Exceptionnel
Provisions réglementées			
Provisions pour risques			
Provisions pour charges	8 151		
Total	**8 151**		

© 2021 KPMG S.A., société anonyme d'expertise comptable et de commissariat aux comptes, membre français du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants adhérents de KPMG International Limited, une entité de droit anglais. Tous droits réservés. Le nom KPMG et le logo sont des marques déposées ou des marques de KPMG International. [Imprimé en France].

5.5 Provision pour risques et charges

Provision pour départ en retraite

5.5.1 Provisions pour engagements de retraite et avantages assimilés

Engagements retraite	Provisionné	Non provisionné	Total
Indemnités de départ en retraite	8 151		**8 151**
Engagements de pension à d'anciens dirigeants			
Prise en charge des cotisations mutuelle santé pour des salaries partis en retraite			

Notre entité a décidé de comptabiliser la provision retraite pour la première année : la dotation de l'exercice de 8 151 € représente le total de la valeur actuarielle au 31/12/2020 de la provision retraite calculée.

Les provisions sont évaluées et comptabilisées dans le respect de la permanence des méthodes,

- Selon la recommandation ANC n°2013-02, dans ce cadre, nous avons opté pour :
  - La méthode 1 (application des dispositions de l'Annexe 1 de la Reco ANC n°2013-02) qui reprend pour l'essentiel la Recommandation CNC n°2003-R.01 ;

Les principales hypothèses actuarielles sont les suivantes à la date de clôture, comparée à l'exercice précédent :

- Age de départ à la retraite présumé : 62 ans.
- Taux d'actualisation : 2 %.
- Méthode de calcul : Rétrospective Prorata Temporis.
- Table de mortalité : TH/TF 00-02.
- Taux de rotation : 5 %.

© 2021 KPMG S.A., société anonyme d'expertise comptable et de commissariat aux comptes, membre français du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants adhérents de KPMG International Limited, une entité de droit anglais. Tous droits réservés. Le nom KPMG et le logo sont des marques déposées ou des marques de KPMG International. [Imprimé en France].

5.6 *État des échéances des créances et des dettes, mention de celles garanties par des suretés réelles, à la clôture de l'exercice*

Créances (a)	Montant brut	Liquidité de l'actif		Dettes (b)	Montant brut	Degré d'exigibilité du passif		
		Échéances à 1 an au plus	Échéances à plus 1 an			Échéances à 1 an au plus	Échéances à plus 1 an et 5 ans au plus	Échéances à plus 5 ans
Créances de l'actif immobilisé :				Emprunts obligataires convertibles (2)(3)				
Créances rattachées à des participations				Autres emprunts obligataires (2)(3)				
Prêts (1) Autres				Emprunts (2) (3) et dettes auprès des établissements de crédit (3) dont :				
Créances de l'actif circulant :								
Créances Clients et Comptes rattachés	13 248	13 248		- à 1 an au maximum à l'origine				
Créances reçues par legs ou donations				- à plus de 1 an à l'origine				
Autres	84 925	84 925		Emprunts et dettes financières divers (2) (3)				
Charges constatées d'avance	433	433		Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés	44 358	44 358		
				Dettes des legs ou donations				
				Dettes fiscales et sociales				
				Dettes sur immobilisations et Comptes rattachés				
				Autres dettes (3)	16 244	16 244		
				Produits constatés d'avance	2 000	2 000		
TOTAL	98 606	98 606		**TOTAL**	62 602	62 602		
(1) Prêts accordés en cours d'exercice				(2) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
Prêts récupérés en cours d'exercice				Emprunts remboursés en cours d'exercice				
				(3) Dont ..... **garanties par des suretés réelles** (indication des postes concernés)				

(a) Non compris les avances et acomptes versés sur commandes en cours
(b) Non compris les avances et acomptes reçus sur commandes en cours

© 2021 KPMG S.A., société anonyme d'expertise comptable et de commissariat aux comptes, membre français du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants adhérents de KPMG International Limited, une entité de droit anglais. Tous droits réservés. Le nom KPMG et le logo sont des marques déposées ou des marques de KPMG International. [Imprimé en France].

6 Informations relatives au Compte de résultat

Le compte de résultat est présenté selon les dispositions du plan comptable général sauf en ce qui concernent les opérations spécifiques qui suivent :

- Produits d'exploitation : cotisations, produits de tiers financeurs, utilisations des fonds dédiés;
- Charges : aides financières, reports en fonds dédiés;
- Contributions volontaires en nature (produits) et charges des contributions volontaires en nature.

6.1 Bénévolat

Le bénévole est une personne qui s'engage librement pour mener une action non salariée en direction d'autrui, en dehors de son temps professionnel et familial (Avis du Conseil économique et social du 24 février 1993) et selon l'objet et les règles de l'entité auprès de laquelle le bénévole s'engage.

Le bénévolat dont notre entité a bénéficié correspond à :

- Des heures d'intervention sur les ateliers ;
- L'accompagnement scolaire et les TAP.

Il a été valorisé à 3 154 € pour 2020.

6.1.1 Charges des contributions volontaires en nature

6.1.1.1 Charges supplétives collectivités locales

Mise à disposition de locaux matériels :	36 989 €
Mise à disposition du personnel :	31 552 €

© 2021 KPMG S.A., société anonyme d'expertise comptable et de commissariat aux comptes, membre français du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants adhérents de KPMG International Limited, une entité de droit anglais. Tous droits réservés. Le nom KPMG et le logo sont des marques déposées ou des marques de KPMG International. [Imprimé en France].

7 Informations relatives à l'effectif

L'effectif moyen salarié de l'entité se décompose ainsi, par catégorie.

	Personnel salarié
Cadres	/
Agents de maîtrise et Techniciens	/
Employés	7.27
Ouvriers	/
Total	**7.27**

© 2021 KPMG S.A., société anonyme d'expertise comptable et de commissariat aux comptes, membre français du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants adhérents de KPMG International Limited, une entité de droit anglais. Tous droits réservés. Le nom KPMG et le logo sont des marques déposées ou des marques de KPMG International. [Imprimé en France].